GARCON Christiane

À:

BORDE Amandine

Objet:

RE: Mail site internet mairie

De: Mairie de Bourg Saint Maurice < fanny.leguyader@gmail.com>

Envoyé: vendredi 1 décembre 2023 08:58

À: Mairie Bourg Saint Maurice - Les Arcs < Mairie@bourgsaintmaurice.fr >

Objet: Mail site internet mairie

Bonjour.

Un internaute vient d'effectuer une demande sur le site de la Mairie de Bourg Saint Maurice - les Arcs.

Il attend votre réponse avec impatience!

Votre Nom

LE GUYADER

Votre Prénom

Fanny

Société représentée

LE GUYADER - COTTRAY

Votre télephone

0629520130

Votre Email

de séjour)

fanny.leguyader@gmail.com

Vos commentaires (merci

Monsieur Le Maire,

d'indiquer le nombre de forfaits souhaité et les dates envisagées

Propriétaires d'un appartement au 30 rue de Trèves à Bourg Saint Maurice, nous nous permettons de vous écrire dans la cadre de la révision du PLU.

Notre appartement se situe en Zone A.

Pourtant, depuis de nombreuses années, les 3 appartements sont occupés

pour un usage d'habitation (et notamment habitation principale).

Ce classement en zone A nous empêche la réalisation de quelques travaux

d'amélioration de l'habitat.

En l'occurence, nous envisageons l'extension de notre balcon pour une terrasse. Cette extension peut se faire sur pilotis et sur une surface qui est déjà bétonnée depuis longtemps. Ce n'est donc pas un agrandissement de la

surface construite.

Pourriez-vous revoir la zone de notre parcelle cadastrale, toujour sen zone

agricole mais avec quelques possibilités d'amélioration?

Merci par avance de l'étude de notre demande. Fanny LE GUYADER et Sébastien COTTRAY

Bonne journée, Le site web